



Sixième édition de la Journée apicole au Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes, en collaboration avec le Groupement de défense sanitaire apicole de Lozère et le Syndicat apicole de Lozère, organise le samedi 4 mars à Florac la sixième Journée apicole.

Cette journée d'information et d'échanges est destinée aux apiculteurs professionnels et amateurs.

Au programme de cette journée :

- **Produire une propolis de qualité.** Les bénéfices de la propolis sur la santé et le bien-être, par Simon Bernard, directeur du laboratoire Apimab.
Le laboratoire Apimab a été créé dans l'Hérault il y a plus de trente ans par un apiculteur professionnel passionné. Marc Alain Bernard a été un précurseur car il a cru dès le départ aux vertus thérapeutiques des produits de la ruche et ce, au-delà du miel. Il n'a cessé d'innover pour proposer aux consommateurs des préparations à base de propolis de qualité favorables à la santé et au bien-être. Son fils Simon a aujourd'hui pris le relais pour diriger cette entreprise en pleine expansion qui exporte à travers le monde. Il expliquera comment récolter cette fabuleuse substance que les abeilles prélèvent sur les bourgeons de certains arbres, sa composition et ses multiples usages.
- **Présentation du rucher-école de Florac** par Philippe Clément, président du GDSA 48
- **Etat d'avancement de la marque *Esprit parc national***, par Viviane de Montaigne, chef du pôle agri-environnement du Parc national des Cévennes.
- **Le frelon *Vespa Velutina***, son impact sur les ruches et les moyens de lutte, par Raymond Saunier, retraité de l'INRA, ancien président du Syndicat apicole de la Gironde.
Durant de longues années, Raymond Saunier, passionné d'abeilles et apiculteur, a dirigé le Syndicat apicole de la Gironde. Le rucher-école de Cestas est devenu une référence tant pour la qualité de ses installations que le sérieux de ses formations. Raymond Saunier a également planté à proximité des collections d'arbres uniques en France comme des tilleuls et des acacias. Il a été l'un des premiers à être confronté au frelon asiatique. Durant toutes ces années, il a observé son comportement, l'incidence de la prédation sur les abeilles et tiré la sonnette d'alarme... Il a mis au point des appâts pour le piéger, et des moyens de lutte pour sauvegarder ses colonies. En Lozère, c'est le début de l'infestation. Sa grande expérience sera très utile pour tenter de protéger au mieux les abeilles lozériennes !

Contact presse : Catherine Dubois
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac



- **La place du châtaignier dans les Cévennes : perspectives et hypothèses d'évolution**, par Loïc Molines, ingénieur forestier du Centre régional de la propriété forestière (CRPF).
Avec les évolutions climatiques, la place du châtaignier est en plein bouleversement. Les stations écologiques où il avait sa place évoluent progressivement et l'arbre devient plus vulnérable aux maladies. Les sécheresses impactent la production de fruit et de bois, tout comme les floraisons, importantes pour les nombreux apiculteurs des Cévennes. Loïc Molines exposera les études réalisées en ce sens au CRPF. Il présentera les arbres mellifères qui peuvent venir remplacer la production de miel de châtaignier.

La journée se déroulera à Florac partir de 9h30, au siège du Parc national des Cévennes, en salle Emile-Leynaud (château).

L'inscription pour cette journée est **gratuite mais obligatoire** : 04 66 49 53 00 ou par mail à la Maison du Parc de Florac info@cevennes-parcnational.fr

Possibilité de repas payant sur place à préciser au moment de l'inscription

Contacts :

Viviane de Montaigne : viviane.de.montaigne@cevennes-parcnational.fr

Philippe Clément gdsa48@gmail.com

Michel Martin lozereterredemiel@yahoo.fr

Retrouvez toutes les actualités du Parc national des Cévennes sur www.cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km² et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km², répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.